

**ATELIER SUR LA TRANSPARENCE
LUNDI 20 JUIN 2022
OMC, CENTRE WILLIAM RAPPARD, GENÈVE**

PROGRAMME

Note du Secrétariat¹

1. En novembre 2021, le Comité SPS est convenu que l'atelier thématique SPS qui se tiendrait en juin 2022 serait axé sur la transparence. Comme cela a été expliqué aux réunions du Comité SPS de mars 2022, cet atelier serait l'occasion de dispenser une formation complémentaire sur la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC, qui a été mise en service le 28 mars 2022. Les Membres seront aussi invités à faire part de leur expérience concernant l'utilisation des fonctionnalités de sensibilisation/de communication.
2. À titre d'information, la nouvelle plate-forme regroupe en un seul et même endroit tous les outils de transparence relatifs aux mesures SPS et aux OTC, ainsi que le système d'alerte ePing. Elle comprend diverses fonctionnalités liées aux notifications, aux PCS et à l'échange de renseignements et peut être utilisée aussi bien par les Membres que par le grand public, y compris le secteur privé.
3. Les Membres sont invités à présenter des observations sur ce premier projet de programme et à proposer des intervenants d'ici au **vendredi 22 avril 2022**. Le Secrétariat distribuera une version révisée du programme après avoir pris en considération les observations reçues.
4. Cet atelier aura lieu à Genève (Suisse) le lundi 20 juin 2022 à 10 heures (HEC). Il sera possible d'y assister en présentiel ou à distance (plate-forme à confirmer).
5. En outre, une "clinique des notifications" se tiendra virtuellement à 15 heures (HEC) (plate-forme à confirmer) et permettra aux autorités responsables des notifications SPS et aux points d'information SPS de répondre à toute préoccupation concernant l'utilisation des fonctionnalités de présentation des notifications de la plate-forme ePing SPS et OTC, en consultation directe avec le Secrétariat.
6. L'interprétation sera assurée en anglais, en français et en espagnol à la fois pour l'atelier et pour la "clinique des notifications".

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

ATELIER SUR LA TRANSPARENCE – PROJET DE PROGRAMME

LUNDI 20 JUIN 2022 (10 HEURES-13 HEURES)

<p>Observations liminaires du Président du Comité SPS</p> <p>Aperçu de l'atelier et de ses objectifs</p>
<p>Séance 1: Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aperçu des dispositions relatives à la transparence contenues dans l'Accord SPS et dans les décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes</i> <p>Intervenant(s): Secrétariat de l'OMC</p>
<p>Séance 2: Travaux du Comité OTC relatifs à la transparence</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Rapport sur les travaux en cours du Comité OTC relatifs à la transparence</i> <p>Intervenant(s): Secrétariat de l'OMC</p>
<p>Séances 3: Outils et sources des renseignements SPS de l'OMC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Documents en ligne; plate-forme ePing SPS et OTC; eAgenda; base de données sur les préoccupations commerciales</i> <p>Intervenant(s): Secrétariat de l'OMC</p>
<p>Séance 4: Aperçu de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC</p> <p>Intervenant(s): Secrétariat de l'OMC</p>
<p>Séance 5: Fonctionnalités de sensibilisation de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Aperçu des fonctionnalités de sensibilisation</i> <p>Intervenant(s): Secrétariat de l'OMC</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Expériences des Membres concernant l'utilisation des fonctionnalités de sensibilisation et de communication: forums national et international; échange de renseignements sur les notifications (observations, traductions non officielles, autres)</i> <p>Intervenant(s): à confirmer</p>
<p>Observations finales</p>

CLINIQUE DES NOTIFICATIONS

LUNDI 20 JUIN 2022 (15 HEURES-16H30)

<p>"Clinique des notifications" consacrée aux fonctionnalités de présentation des notifications de la nouvelle plate-forme ePing SPS et OTC</p> <p>Cette séance est destinée aux autorités responsables des notifications SPS et aux points d'information SPS ou autres fonctionnaires participant à l'élaboration et à la présentation des notifications. Elle leur permettra de répondre à toute préoccupation concernant l'utilisation des fonctionnalités de présentation des notifications de la plate-forme ePing SPS et OTC.</p>
--